



**LA PAIX EN POINTILLES.
UNE CHRONIQUE DU PROCESSUS DE PAIX COLOMBIEN¹**

MARS-AVRIL 2016

Il y a 6 mois, le président de la République, Juan-Manuel Santos, proposait que le 23 mars 2016 soit la date officielle de conclusion de pourparlers de paix entre le gouvernement et les FARC, démarrés à La Havane en février 2012². Un cessez-le-feu unilatéral avait d'ailleurs été annoncé par les FARC le 20 juillet 2015. Pourtant, au fur et à mesure que cette date se rapprochait, l'idée qu'elle pourrait correspondre à la conclusion effective du processus de paix s'éloignait de plus en plus. Il y a quelques jours encore, on annonçait la possibilité d'un cessez-le-feu bilatéral, mais plusieurs spécialistes doutaient de sa mise en œuvre en pleine semaine pascale. Le 23 mars est en effet le dernier jour ouvré en Colombie avant le long week-end de Pâques.

Ce soir-là, le représentant officiel du gouvernement en charge de mener les pourparlers, Humberto de la Calle, déclarait à la télévision : « Nous devons informer l'opinion publique : des différences importantes demeurent entre les FARC et nous sur des sujets de

¹ par Matthieu de Nanteuil, professeur de sociologie à l'UCL, membre du Centre de recherches interdisciplinaires Démocratie, Institutions, Subjectivité (CriDIS), Institut IACCHOS. Merci à Andres-Felipe Mora (professeur à l'Université Javeriana, doctorant en sciences politiques et sociales à l'UCL et à l'Université Nationale de Colombie) pour son aide précieuse, en particulier dans la récolte des données chiffrées. S'agissant d'une simple « chronique », ce texte s'appuie sur de nombreuses données disponibles dans la presse officielle. Il n'a pas valeur de document scientifique.

² Fuerzas Armadas Revolucionarias de Colombia (FARC).

fond. [...] Nous n'allons pas signer un accord à n'importe quel prix. Il faut que ce soit un bon accord [...] pour tous les colombiens. [...] Un accord qui mette fin au lien entre la politique et les armes ». Le lendemain, *El Espectador*, l'un des deux grands quotidiens nationaux (centre gauche), apportait deux précisions importantes. D'une part, cet échec avait été anticipé par le président lui-même : « Après tant d'efforts, après tant de temps, si nous ne parvenons pas à un bon accord le 23 (mars), je le dis à l'autre partie : fixons une autre date, je ne vais pas m'arrêter à cette date avec un mauvais accord ». D'autre part, les points de désaccord étaient formulés comme suit : « Il y a des différences concernant les zones de concentration, le dépôt des armes et les termes du cessez-le-feu bilatéral ».

Sur Caracol, l'une des principales chaînes de télévision, l'annonce relative au processus de paix était elle-même « coincée » entre deux autres événements : la rencontre de football qui, le lendemain, devait opposer la Colombie et la Bolivie dans le cadre des éliminatoires pour le Mondial 2018, et les attentats de Bruxelles. Etrange situation que celle de la guerre et de la paix dans le village-monde. Je suis venu à Bogota pour assister, sans illusion, à la possible conclusion des pourparlers de paix dans ce pays. Et j'assiste, en direct, à un non-événement – des différences importantes subsistent entre les parties –, lui-même situé à l'arrière-plan des attentats de Bruxelles – mettant l'accent sur la traque des terroristes et le fait que l'Europe est censée « être en guerre ». Dans son reportage sur Bruxelles, le journaliste proclamait en effet : « La tragédie de Bruxelles montre combien l'Europe est désormais en guerre ». Et ce même jour, à la une du *Tiempo*, l'autre grand quotidien national (conservateur, proche du pouvoir), on pouvait lire : « L'attaque à Bruxelles rappelle à l'Europe qu'elle est en guerre ». Au cas où elle l'aurait oublié... En Colombie, cette double opération n'est pas anodine : elle permet de maintenir un cadre d'analyse belliciste, que le processus de paix interroge fortement – quoique partiellement (cf. *infra*). Cela n'était sans doute pas prémédité, mais ce n'est pas non plus un hasard si l'on assiste à une telle inversion des priorités. Tout à coup, la paix, en Colombie comme en Europe, semble bien loin.

Ces derniers temps pourtant, d'autres signes permettaient de rester raisonnablement optimiste sur la conclusion possible des pourparlers. Cet optimisme ne doit pas être un optimisme naïf : depuis le début, le processus de paix connaît des faiblesses importantes. Celles-ci concernent moins les négociations elles-mêmes que la déconnection qui s'est progressivement installée entre les pourparlers et la société colombienne, en particulier ses secteurs les plus pauvres et les plus marginalisés. Constamment exposés au conflit, ces derniers ont vu leurs conditions de vie s'aggraver ces dernières années : crise des ressources, tensions sociales, homicides répétés de responsables d'organisations sociales... La conclusion de ces pourparlers est essentielle pour le pays, mais leur conception et leur mise en œuvre très problématiques. Retour sur les difficultés de la paix dans un pays complexe.

LE PROCESSUS DE PAIX, QUELQUES CARACTERISTIQUES

Pour comprendre les particularités du processus de paix colombien, deux caractéristiques générales méritent d'être soulignées d'emblée. Ces caractéristiques le distinguent nettement d'autres initiatives comparables, en Afrique du Sud ou en Irlande par exemple :

1. **La première est que les acteurs présents dans les pourparlers ne représentent pas l'ensemble des acteurs qui, depuis des décennies, alimentent la violence en Colombie, à travers et au-delà du conflit armé.** Le gouvernement et les FARC – l'une des plus vieilles guérillas d'Amérique Latine – constituent certes des acteurs très significatifs. Mais d'autres doivent être mentionnés. Les groupes paramilitaires d'extrême droite se sont toujours opposés à un tel processus. Ils entendent le combattre de différentes manières, y compris en exerçant une influence politique (cf. *infra*). Les acteurs du narcotrafic ne peuvent, par définition, y être associés : ce serait leur donner une légitimité incompréhensible. Quant à la délinquance ordinaire, elle échappe inévitablement à toute représentation publique organisée. Il existe des liens récurrents et complexes entre ces différents acteurs. Néanmoins – et contrairement à d'autres pourparlers –, il s'agit d'adversaires qui ne sont pas tenus par la négociation entre protagonistes, tout en se situant sur le territoire national.
2. **La seconde est que le lien entre les acteurs de la négociation et le reste de la société ne va pas de soi.** Loin de toute identification spontanée, des franges entières de la société colombienne sont traversées par un profond scepticisme à l'égard des élites politiques nationales, à l'instar de ce qui se joue dans de nombreux autres pays. De leur côté, les FARC peuvent encore bénéficier d'une implantation rurale importante dans certaines régions. Mais directement associés au conflit armé, ils ne suscitent pas d'identification à l'échelle nationale. Si l'on ajoute à cela le fait que la société colombienne demeure géographiquement et socialement fragmentée – même si les lignes de cette fragmentation ont changé au cours de la dernière décennie –, on comprend que le regard que la société colombienne porte sur le processus de paix évolue entre optimisme lucide et scepticisme. Beaucoup craignent que ce processus ait pour soutien exclusif les classes moyennes urbaines, relayées par une partie de la classe dirigeante. L'organisation Planeta Paz – qui regroupe les responsables de nombreux mouvements sociaux pour la paix en Colombie – distingue, quant à elle, cinq attitudes possibles au sein des classes populaires : « favorable, dubitative, opposée, sceptique et assertive ».

UNE BREVE GENEALOGIE POLITIQUE : ENTRE CHANGEMENT ET CONTINUITE

Ces caractéristiques expliquent également pourquoi il importe de procéder à une brève présentation du contexte politique dans lequel le processus de paix a pris forme. On ne peut le comprendre sans voir qu'il émerge après une quasi-décennie de politique autoritaire, marquée par la conquête et le contrôle du pouvoir par Álvaro Uribe Vélez (2002-2006, puis 2006-2010), le « Georges W. Bush » colombien, d'ailleurs largement appuyé par ce

dernier. Ses gouvernements successifs se sont constamment opposés à la paix et ont durablement polarisé la société colombienne, avec tous les excès qui en découlent³.

Avec le recul, la période 2002-2010 apparaît marquée par trois caractéristiques majeures :

1. **Une recomposition de l'ensemble de l'échiquier politique national, sous l'effet de la droite extrême.** La partition historique de la vie politique entre Conservateurs et Libéraux – relatée dans *Cent ans de solitude* – a cédé le pas à l'émergence de nouveaux partis. Historiquement, Álvaro Uribe est issu du vieux Parti Libéral. Mais le 31 août 2005, soit trois mois après sa première élection, Juan-Manuel Santos – alors l'un de ses principaux soutiens – décidait de créer le « Partido de la U ». Il s'agissait de faire converger les députés et sénateurs issus de différents partis autour du projet politique d'Uribe. De fait, tout en polarisant profondément la société, ce projet faisait assez largement consensus au sein des élites colombiennes.

N'ayant pu concourir pour un troisième mandat – la Constitution s'y oppose – et ayant dû faire face à la concurrence de ses proches – celle de Santos en particulier, qui lui a succédé en 2010 et fut réélu en 2014 –, Uribe a néanmoins quitté ce parti pour créer, en janvier 2013, le « Centro democrático ». Un parti bien mal nommé qui atteste, dans les faits, de la présence et de la consolidation de la droite extrême dans la vie politique nationale.

Ces évolutions à répétition ont eu pour effet de bouleverser les anciens repères. Comme le Parti conservateur, dont il était l'adversaire historique, le Parti Libéral est revenu à un étiage électoral beaucoup plus faible que celui dont il disposait à la fin des années 1990. De son côté, le « Polo Democrático Alternativo » (PDA), qui regroupe un grand nombre de partis de gauche, a su émerger comme un espace politique pertinent entre les guérillas et les élites politiques traditionnelles⁴. Mais ses querelles intestines, entre chefs et/ou orientations politiques, ne lui a pas permis de se constituer comme une alternative aux pouvoirs en place. Le parti « Alianza Verde » – qui a connu plusieurs appellations au cours de la dernière décennie⁵ – est demeuré un acteur mineur, même s'il a pu bénéficier de stratégies d'alliance à l'échelle local.

Sur les ruines de recompositions forcées, l'« uribisme » – ainsi nommé en Colombie – a progressivement constitué un noyau idéologique et politique cohérent. Son mot d'ordre ? Une approche autoritaire et sécuritaire de l'action publique, fondée sur une pratique politique ouvertement belliciste, l'insertion de plus en plus poussée de la Colombie dans la division internationale du travail et la violation des droits fondamentaux, elle-même étayée sur la fragilisation des institutions censées les protéger... Telles sont les

³ En dépit de tentatives, menées en secret, de contact avec les FARC en vue de futures négociations, le président Álvaro Uribe n'a cessé de critiquer la moindre « ouverture » vis-à-vis de cette guérilla. Position qu'il reprend aujourd'hui, en tant qu'adversaire proclamé des pourparlers de La Havane. Source :

<http://www.semana.com/nacion/articulo/los-contactos-secretos-de-uribe-con-las-farc/405318-3>

⁴ Ce parti a pour origine l'alliance scellée le 26 novembre 2005 entre deux coalitions de gauche : le « Polo Democrático Independiente » et « Alternativa Democrática ».

⁵ Il s'est appelé successivement « Opción Verde », puis « Alianza Verde Opción Centro ».

caractéristiques d'un mouvement politique encore bien vivant, qui s'est désormais trouvé une nouvelle raison d'être : saper le processus de paix par tous les moyens.

2. **La pénétration de plus en plus poussée de la Colombie dans la division internationale du travail.** L'un des éléments-clé qui explique la longévité du conflit armé colombien est la richesse de son sous-sol et de ses ressources (énergétiques, minières et agricoles). Au cours de la première décennie des années 2000, la stratégie du pouvoir colombien a été de créer les conditions d'un développement économique de plus en plus rapide, tout en radicalisant le conflit armé – et les conflits sociaux et culturels qui le sous-tendent. Pour asseoir une telle stratégie, l'uribisme a procédé en deux temps :

- il a d'abord défendu un **modèle de développement néolibéral**, fondé sur « l'extractivisme » et l'installation de méga-projets industriels dans des territoires stratégiques sur le plan économique. Cette politique est allée de pair avec un affaiblissement systématique des résistances populaires, déjà très usées par des décennies de conflit armé : elle s'est traduite par la criminalisation du mouvement social et la poursuite des homicides vis-à-vis des syndicalistes, dont la Colombie détenait déjà le « record » mondial⁶ ;
- parallèlement, l'uribisme a donné des gages aux **classes moyennes urbaines** – en sécurisant les centre-ville – et protégé **les investissements étrangers** – en accordant des bénéfices fiscaux aux multinationales étrangères et en leur fournissant des appuis renforcés, notamment par l'entremise du paramilitarisme. Pour rappel, le paramilitarisme est, en Colombie, l'un des acteurs-clé de la « sale guerre » qui déchire ce pays depuis des décennies, responsable d'une très large partie des exactions, déplacements forcés, disparitions forcées et violations des droits fondamentaux sur l'ensemble du territoire (cf. *infra*).

La période 2002-2010 a donc vu une croissance du PIB national, dans une situation d'intensification des échanges économiques et d'approfondissement du conflit armé.

3. **La construction progressive d'une culture de l'impunité, adossée à un patriotisme agressif.** Sans relater ici l'ensemble des chiffres relatifs aux droits humains, on se contentera de rappeler quelques faits saillants.

- Edictée en 2006, en vue de permettre la réintégration des groupes paramilitaires dans la vie civile moyennant la confession de leurs crimes, la **loi « Justice et Paix »** – initialement nommée « Loi d'Alternative Pénale » – a d'abord été appuyée par les principaux chefs paramilitaires, qui y ont vu une manière de légitimer leurs positions et leurs pratiques. Exigeant le dépôt des armes et la confession spontanée des

⁶ Entre 1977 et 2013, plus de 3.000 syndicalistes ont été assassinés en Colombie. Si, en moyenne annuelle, le rythme des assassinats a connu une diminution progressive sur l'ensemble de la période – 282 étaient assassinés en 1996, 51 en 2010 –, les menaces à leur égard n'ont jamais cessé, tandis que le taux de couverture des conventions collectives a constamment reculé. Par ailleurs, alors que le taux de syndicalisation était légèrement supérieur à 10% au milieu des années 1970 (12,5% en 1974), il est tombé à l'un des plus bas niveaux d'Amérique Latine (4,6% en 2005). Source : Escuela Nacional Sindical (ENS). Au total, la Colombie reste le pays le plus dangereux pour les syndicalistes. Source : <http://www.semana.com/nacion/articulo/el-pais-mas-peligroso-para-sindicalista/341867-3>

crimes, elle offrait en échange des peines de prison réduites (5 à 8 ans), sans rapport avec la gravité des crimes. De plus, elle ouvrait la voie à une réinsertion de leurs auteurs dans la vie civile, en s'abstenant de contrôler leurs agissements effectifs.

- Fortement critiquée par les principales ONG de défense des droits de l'homme (Human Rights Watch, Amnesty International FIDH, etc.), elle fut déclarée partiellement inconstitutionnelle, quoique votée par le Congrès. En pratique, **sa mise en œuvre s'est avérée mitigée**: permettant aux organisations de victimes d'apparaître comme les protagonistes d'un débat qui, jusqu'ici leur échappait, elle a conduit certaines familles à accéder à la connaissance des faits ; néanmoins, malgré la condamnation de plusieurs paramilitaires, les conditions dans lesquelles ils ont été jugés et l'absence de proportionnalité des sanctions a produit une situation échappant très largement aux normes de la justice pénale internationale. Et la suite a pris un tour plus radical encore... De plus en plus contraint par la pression juridique nationale et internationale, apparaissant lui-même comme un acteur majeur du paramilitarisme – il est à l'origine des « Cooperativas de Seguridad Convivir », du temps où il était gouverneur de la région d'Antioquia –, Álvaro Uribe a fini par ordonner l'extradition de nombreux chefs paramilitaires vers les Etats-Unis, en mai 2008. Il est ainsi devenu l'adversaire de ses anciens alliés. Dans cette lutte entre acteurs criminels, il dispose néanmoins de très nombreux appuis la Chambre et au Sénat. Car loin d'avoir été démobilisé, le paramilitarisme était amené à prendre de nouvelles formes...
- Autre caractéristique en effet de cette culture de l'impunité : **la parapolitique**. Cette expression signifie que l'influence du paramilitarisme ne se limite plus à la défense des intérêts économiques ou politiques locaux. Les groupes paramilitaires d'extrême droite ont pénétré les institutions politiques nationales, en particulier le Congrès, où ils disposent d'une influence grandissante. Celle-ci est soit le fait de députés et sénateurs qui ont prêté allégeance au pouvoir – et à ses connections paramilitaires –, soit le fait de députés et sénateurs affichant eux-mêmes une identité paramilitaire⁷. La caractéristique actuelle du processus de paix est donc qu'il se déroule en présence d'institutions politiques qui interdisent, à court terme, un démantèlement des structures du paramilitarisme, tout en favorisant l'impunité vis-à-vis des crimes commis en leur nom.
- Deux exemples viennent illustrer les effets concrets de cette culture de l'impunité : **l'épisode des « faux-positifs »** (« falsos positivos ») et **le discrédit systématique jeté sur les institutions en charge de la protection des droits fondamentaux**. Dans le premier cas, la démarche du pouvoir uribiste fut de proposer des incitants financiers à tous ceux susceptibles d'apporter la preuve de la capture d'un guérillero. Cette marchandisation de la délation ou de la traque a conduit plusieurs individus, souvent liés aux forces armées, à en sélectionner d'autres, à les assassiner puis à les déguiser en guérilleros pour apporter la preuve de l'efficacité de la « guerre contre le

⁷ En 2010, le « Partido de Integración Nacional » faisait élire des députés à la Chambre, en tant que vitrine politique du paramilitarisme.

terrorisme ». Généralement issus des classes populaires, confrontés à une violence aveugle, les victimes se sont vues en même temps interdire tout accès à des dispositifs judiciaires fiables⁸. Parallèlement, le pouvoir s'en est pris aux institutions en charge de la protection des droits fondamentaux, à commencer par le bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Droits Humains⁹. S'il y a une caractéristique de l'uribisme, c'est bien qu'il ait usé d'une rhétorique grossièrement insultante à l'égard des défenseurs des droits de l'homme, du système judiciaire international (CPI, CIDH, etc.) et des valeurs qui les portent. Au total, cette période s'est caractérisée par un accroissement des violences à l'égard des défenseurs des droits de l'homme, surtout dans les zones rurales qui ne disposent pas des ressources médiatiques et judiciaires permettant d'y faire face¹⁰.

- Enfin, dans un contexte géopolitique tendu – le Venezuela et l'Equateur étant à l'époque, dirigés par des pouvoirs idéologiquement opposés –, cette évolution s'est accompagnée d'un appel au « sentiment national » et d'un patriotisme agressif. L'uribisme ne peut se comprendre sans allusion à la **géopolitique régionale** : celle-ci lui a servi de prétexte pour renforcer la politique sécuritaire interne, tout en adoptant, vis-à-vis de l'extérieur, la position d'un Etat « menacé par des puissances étrangères ».

Tel est donc le contexte dans lequel le processus de paix a émergé. Initié le 23 février 2012 par le président Juan-Manuel Santos (2010 – 2018), un an et demi après son élection à la tête de l'exécutif colombien en juin 2010, il est le fruit d'un homme et d'une administration qui, bien qu'issus du Parti conservateur et historiquement proches de l'ancien président, s'en sont progressivement détachés.

⁸ En juin 2013, le service des droits humains de la Fiscalía avait été saisi de 2.278 cas d'« exécutions extrajudiciaires illégales » perpétrées par les agents de l'Etat, affectant près de 4.000 victimes et aboutissant à 189 condamnations. Celles-ci ont concerné 605 membres de l'armée dont 91 officiers, pour l'essentiel de grade inférieur. Si plus de 40 colonels ou lieutenants colonels ont fait l'objet d'investigations, seuls 4 ont été condamnés à ce jour. Sur le sujet, voir notamment :

<http://www.elpais.com.co/elpais/judicial/noticias/hrw-advierde-posible-impunidad-falsos-positivos-con-acuerdo-justicia-con-farc>

⁹ Entre 2002 et 2006, le gouvernement d'Álvaro Uribe a tenté d'expulser le bureau du Haut-Commissariat hors de Colombie, mais a dû y renoncer sous la pression de l'Union Européenne. Néanmoins, il en a réduit les prérogatives et n'a cessé de mettre en cause ses analyses et ses apports.

¹⁰ Entre 2002 et 2011, 1.470 agressions contre les défenseurs des droits humains ont été recensées. Sur les 239 répertoriées en 2011, 49 ont été des assassinats. Cette même année, 116 organisations sociales ou de défense des droits de l'homme ont fait l'objet d'agressions portant atteinte à la vie ou à l'intégrité de leurs membres. Par ailleurs, les attaques contre les responsables d'organisations de personnes déplacées, réclamant la restitution de leurs terres, demeure un sujet de préoccupation majeur. En 2011, 28 responsables d'organisations paysannes, victimes de déplacement forcé ou de bannissement mais engagés dans des processus de restitution des terres, ont été assassinés. Source : Observatoire colombien pour la protection des défenseurs des droits de l'homme, 2012. Selon l'organisation Forjando Futuros, ONG spécialisée dans le suivi de la loi sur la restitution des terres (*Ley de Víctimas y Restitución de Tierras*, n° 1448, édictée le 10 juin 2011 par le premier gouvernement Santos), on compte à ce jour 87.118 demandes de réparation sur l'ensemble du territoire colombien. Parmi elles, seules 2.943 ont été traitées, ce qui représente un volume de 3,4%. Les paysans victimes de déplacements forcés ou de bannissements sont, pour l'essentiel, de petits paysans : 21% exploitent des terres de moins d'un hectare, 55% entre 1 et 10 ha, 20% entre 10 et 50 ha. Les structures ou situations à l'origine du déplacement forcé se répartissent comme suit : 55% sont le fait des groupes paramilitaires, 19% des confrontations armées, 13% des guérillas, 7% de groupes non identifiés, 5% de « bandas criminales », 1% de l'armée. Source : « La restitución de tierras no avanza en los departamentos », Forjando Futuros, 30 mars 2016.

Cette évolution interne à la droite colombienne a rencontré une évolution similaire au sein des FARC. Acteur majeur du conflit armé, ayant abandonné leur projet d'émancipation initial au profit d'une stratégie exclusivement guerrière, responsables eux-mêmes de très nombreuses exactions, déplacements forcés, séquestrations et violations des droits fondamentaux, les FARC ont fini par reconnaître que la lutte armée ne menait strictement nulle part. En se constituant initialement comme l'acteur exclusif avec lequel le gouvernement a engagé des négociations – l'autre guérilla vient de rejoindre les négociateurs (cf. *infra*) –, ils entendent non seulement monnayer leur impunité et protéger au mieux leurs intérêts territoriaux, mais aussi se constituer comme des acteurs politiques susceptibles de peser sur l'avenir du pays – à l'instar du Sinn Fein en Irlande par exemple. Une telle perspective est pourtant loin d'être acquise, tant la route vers la paix semble encore longue.

Globalement, le processus de paix apparaît en effet comme un sentier particulièrement étroit. Il résulte à la fois de changements et de continuités vis-à-vis du pouvoir précédent :

- **politiquement**, la rupture avec l'uribisme s'est traduite par la mise en œuvre de pourparlers officiels – eux-mêmes placés sous la tutelle de Cuba et de la Norvège – bénéficiant du support de l'administration américaine et s'appuyant sur une méthodologie originale¹¹. Mais Santos fut un proche de la droite radicale et demeure attaché à une culture de l'ordre et de l'autorité ;
- **économiquement**, la différence principale avec le pouvoir précédent tient à l'analyse de la fonction du conflit armé dans le développement du pays : longtemps considéré par les élites économiques comme fonctionnellement conforme à une stratégie de croissance nationale, il leur est apparu comme de plus en plus dysfonctionnel. Il s'agit d'un changement majeur par rapport à ce qui a longtemps servi de « doctrine implicite » pour les élites du pays. Mais à leurs yeux, le mode de développement, essentiellement néolibéral, doit demeurer inchangé : il est même considéré par le gouvernement comme non négociable. Or, dans un contexte d'inégalités sociales massives, il demeure associé à de nombreux conflits sociaux, eux-mêmes porteurs de violences multiples : stigmatisations, déplacements de populations, homicides, etc. Ainsi, il est possible que le processus de paix distende progressivement le lien entre la conflictualité sociale et ses expressions militaires ; mais il est peu probable qu'il se traduise, à court terme, par une diminution de la conflictualité elle-même, avec les risques de violence qui lui sont liés ;
- **sur le plan juridique enfin**, le processus de paix a pour objectif de rompre avec la culture de l'impunité. Il entend renouer avec les institutions en charge de la protection des droits fondamentaux et mettre en place des procédures de justice

¹¹ La particularité des pourparlers de paix qui se déroulent à La Havane est que les négociateurs (gouvernements et FARC) se sont fixé une série de thématiques pour lesquels ils négocient des accords partiels. Mais aucun accord n'est considéré comme définitif tant que l'ensemble n'a pas fait l'objet d'un consensus final, qui sera consigné dans l'Accord général pour la cessation du conflit armé. A ce jour, 4 accords ont été signés, relatifs aux thématiques suivantes : « Reforma Rural Integral », « Participación Política », « Drogas Ilícitas » et « Situación de las Víctimas ». Deux points sont en cours de discussion : « Dejación de Armas para el Fin del Conflicto » et « Mecanismos de Refrendación del Acuerdo ».

transitionnelle rigoureuses. Mais de nombreux crimes ou violations sont actuellement commis, qui ne bénéficient pas du traitement judiciaire adapté. Et la place des organisations de victimes dans le futur dispositif est sujette à débat.

DANS LA PRESSE : OBAMA ET KERRY A CUBA. ET LES LEADERS SOCIAUX CONTINUENT D'ETRE ASSASSINES...

En marge de la visite historique du président Obama à Cuba – et des « remerciements » qu'il a adressés au gouvernement cubain pour son soutien au processus de paix colombien – **s'est jouée une autre visite, non moins historique : la rencontre officielle entre le secrétaire d'Etat américain, John Kerry, et la délégation des FARC.** Selon *El Espectador* du 22 mars, il s'agit « d'un dialogue historique ». « La position de Washington est bien plus qu'un simple appui formel au processus de paix, visant à éviter qu'il ne dure trop longtemps. [Néanmoins], il est clair, qu'en plus des questions sociales, il y a aussi des intérêts économiques, politiques et évidemment militaires. [...] Ce que disent les responsables de la guérilla est que, si l'intervention des Etats Unis fut déterminante pour la guerre, elle doit l'être aussi pour la paix ». Dans son édition du même jour, *El Tiempo* précise : « C'est la première fois, depuis le début des pourparlers, qu'un fonctionnaire étasunien de ce calibre accepte – à la demande du gouvernement colombien – de se réunir avec un groupe illégal ». Selon ce journal, les demandes émises par les FARC à l'adresse du gouvernement portaient sur « l'aide que Washington doit fournir pour freiner la violence paramilitaire » et, plus largement, sur la possibilité d'être « reconnus comme une force politique ». La Maison Blanche a annoncé une nouvelle aide pour sécuriser la situation des guérilleros qui renonceraient à l'action armée.

C'est que la mémoire de l'éradication de la quasi-totalité des cadres de l'Union Patriotique, dans les années 80, est encore vive dans les rangs de la guérilla. Pour mémoire, l'Union Patriotique est une plateforme de partis de gauche qui entendait conquérir le pouvoir en renonçant à l'action armée. Elle fut un lieu de reconversion de nombreux guérilleros, avant d'être rayée de la carte politique suite à ce que plusieurs spécialistes appelleront un « particide », voire un « génocide ». *El Tiempo* là encore : « C'est l'un des thèmes sensibles pour les FARC, qui rappellent que, sans garantie, le scénario final de la fin des années 80 pourrait se répéter. Ce scénario fut celui du génocide de l'Union Patriotique ».

Mais cette semaine qui aurait dû voir la conclusion des pourparlers fut également marquée par le rappel de l'actualité de la violence paramilitaire. Fait suffisamment grave pour être signalé par le quotidien proche du pouvoir : « Ces derniers jours, une vague de plaintes pour assassinats de responsables d'organisations sociales – ou menaces envers beaucoup d'autres – est parvenue au Conseil des droits humains de la présidence, au Ministère de l'Intérieur, à «la Defensoría del Pueblo» et à l'unité nationale de protection » (*El Tiempo*, 21 mars). En mentionnant les noms de 7 leaders assassinés au cours du dernier mois, ce journal précise qu'une telle situation n'est pas seulement une alerte pour les mouvements sociaux, mais pour le processus de paix comme tel. Les faits parlent d'eux-mêmes : alors que les mouvements sociaux disposent aujourd'hui de deux organisations coupoles – La Marche Patriotique, proche des FARC, et le Congrès des Peuples, proche de l'ELN –, plusieurs de leurs responsables ont fait l'objet d'intimidations et/ou ont été assassinés. Pour l'ex-sénatrice Piedad Cordoba, figure politique qui suit de près le processus de paix, 28 responsables

d'organisations sociales ont été assassinés ce dernier mois. Quant à Carlos Salgado, directeur de Planeta Paz, il précise que 87 assassinats de responsables sociaux ont déjà eu lieu depuis le début de l'année 2016. Selon le porte-parole de La Marche Patriotique, « 112 de leurs membres ont été assassinés depuis leur création en 2012 » (*El Espectador*, 18 mars)¹².

Un événement majeur a cependant eu lieu le 31 mars dernier, qui permet à nouveau de croire aux avancées du processus de paix : l'ELN, l'autre guérilla colombienne, a annoncé qu'elle rejoignait les pourparlers de La Havane et s'apprêtait donc à renoncer à la lutte armée¹³. Il s'agit là d'un événement très important, tant leur présence sur le territoire donnait du grain à moudre à l'uribisme et, plus largement, à tous ceux qui entendaient saper l'avancée et la concrétisation du processus de paix.

C'est néanmoins cette permanente coexistence des contraires qui est une caractéristique importante du processus de paix colombien. Cette situation dit toute la fragilité d'un processus dont plusieurs responsables politiques internationaux, comme le représentant de l'Union Européenne pour la paix en Colombie, Eamon Gilmore, considèrent pourtant qu'il a atteint un stade irréversible. C'est aussi le point de vue d'Ivan Cepeda, sénateur du « Polo Alternativo Democrático » (PDA), proche des mouvements de victimes : « Le processus de paix est entré dans sa phase finale ». Si la Haute Commissaire pour le Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies, Kate Gilmore, « considère que la Colombie est à la veille d'un changement extraordinaire », de nombreuses voix se font entendre pour demander une protection renforcée pour les défenseurs des droits humains face à la recrudescence de la violence paramilitaire. « Les groupes paramilitaires se sentent menacés par les avancées du processus de paix » (*El Espectador*, 24 mars). Une telle situation suppose que des garanties effectives soient construites par l'Etat colombien pour que la mise en œuvre du processus de paix ne se solde pas par un bain de sang. Mais elle implique aussi les institutions internationales qui n'ont cessé de faire valoir leur appui : ONU, Etats-Unis ou Union Européenne. De fait, la recrudescence de la violence paramilitaire s'explique largement par les avancées du processus de paix.

Pour saisir la complexité de la situation nationale, il convient donc de s'éloigner définitivement d'une vision abstraite de « la paix ». Ceci se justifie d'autant plus que la perpétuation des violences à l'égard des leaders sociaux ne peut être comprise sans faire allusion à ce que les spécialistes appellent « l'ordre social et territorial de la violence ». C'est en effet à l'échelle locale, particulièrement au regard des conflits qui entourent la possession des ressources naturelles et le contrôle des territoires, que s'organise et se reproduit la violence en Colombie. Si la paix a quelque chance de se concrétiser, c'est à condition de trouver des relais, ancrés dans les territoires, permettant de déjouer un tel cercle vicieux. Ce qui revient, à nouveau, à interroger le mode de développement économique du pays...

¹² Sur le sujet, voir notamment : <http://www.elespectador.com/noticias/bogota/mujeres-de-marcha-patriotica-se-toman-iglesia-bogota-as-articulo-623034>. En tendance, ces chiffres semblent traduire une accélération du rythme des assassinats par rapport à l'année précédente. En 2015, on dénombrait 105 assassinats de défenseurs des droits de l'homme et de responsables d'organisations sociales. Source : <http://www.eltiempo.com/politica/proceso-de-paz/asesinatos-de-lideres-sociales-en-2015/16546681>

¹³ Ejército de Liberación Nacional (ELN).

L'ORDRE SOCIAL ET TERRITORIAL DE LA VIOLENCE... ET DE LA PAIX

De fait, il est essentiel de saisir à quel point la violence – et donc la paix – répond à une dynamique territoriale spécifique. Plus concrètement, elle renvoie à la façon dont les violences qui nourrissent le conflit armé se définissent par l'accès à la terre, le contrôle de territoires riches en ressources, l'expulsion des populations de zones contrôlées par les acteurs de la guerre mais aussi par les agents économiques qui entendent protéger leurs intérêts, etc. En d'autres termes, il est impossible d'analyser la violence en Colombie sans voir à quel point elle est liée à des enjeux territoriaux. Or cette violence n'est pas seulement l'expression d'une sorte de chaos local : elle renvoie au contraire à ce que les spécialistes appellent « l'ordre social et territorial de la violence ».

Sur le terrain, les acteurs armés s'affrontent, ont des liens complexes avec la population civile qu'ils assujettissent à leur stratégie violente. Mais dans un pays fragmenté, où la présence de l'Etat constitutionnel de droit n'est plus assurée – l'Etat est souvent présent à travers les forces armées ou de police, mais qui sont à leur tour partie prenante du conflit armé, sans oublier leurs liens avec le paramilitarisme –, ces acteurs armés organisent la vie sociale : ils peuvent être amenés à contrôler des mairies, des écoles, des hôpitaux, voire à les créer. Ils rançonnent ceux qui s'opposent à cet ordre autoritaire ou les font disparaître (déplacements forcés, homicides, massacres). Ils peuvent aussi être amenés à protéger certaines populations des incursions d'un acteur adverse, tout en les soumettant à un ordre autoritaire et brutal.

Dans ce contexte, les spécialistes interviewés font part d'un certain nombre de préoccupations, que je reprends ici en conclusion :

1. **Si l'on assiste à une diminution des violences directement associées à la confrontation militaire, les conflits dits « territoriaux » ne cessent de s'accroître¹⁴.** Comment faire en sorte qu'ils ne débouchent sur une reprise de la lutte armée ? Ces conflits sont largement liés au mode de développement du pays, qui a fait le choix d'une stratégie néolibérale affirmée, comme en témoigne le sort des acteurs syndicaux, mais aussi des populations paysannes. Jusqu'où la paix pourra-t-elle tenir sans que cette question soit abordée de front ? Plus largement, comment éviter, en cas de retrait des FARC et de l'ELN, que les groupes paramilitaires ne réinvestissent massivement les zones concernées ?
2. **C'est effectivement sur ces questions que s'interroge aujourd'hui le mouvement social.** En dépit de points de vue mitigés – les uns estiment que le processus de paix est nécessaire ; les autres s'y opposent, au motif que celui-ci s'est accompagné d'une détérioration de leur situation économique, doublée d'une continuation des violences ; d'autres enfin y sont plutôt favorables mais ont très peur des

¹⁴ L'Observatoire National de Paix, auquel participe l'organisation Planeta Paz, a identifié 1.200 conflits territoriaux actuellement en cours, à partir d'une étude sur 4 régions : Nord-est, Sud-ouest, Caraïbes et Centre, comprenant 19 départements. Source : « Actores y dinámicas de la conflictividad territorial », dans : <http://www.planetapaz.org/biblioteca/nuestras-publicaciones/ultimas-publicaciones-planeta-paz>

représailles des groupes paramilitaires –, il apparaît que l'un des enjeux principal pour le mouvement social sera d'investir la mise en œuvre de l'accord. C'est en effet sur ce terrain que le vrai visage de la paix va émerger au cours des prochaines années.

3. **Enfin, à une époque où les élites politiques subissent, en Colombie comme ailleurs, un discrédit sans précédent, il est essentiel que le sort des couches les plus pauvres de la société colombienne s'améliore.** Dans un pays marqué par des inégalités massives, où la richesse s'est historiquement construite dans et à travers le conflit armé, cette question ne peut être laissée de côté. Sans quoi, c'est tout le processus de paix qui risquerait d'en subir les conséquences.

Encore une fois, il importe de se détacher d'une représentation abstraite de « la paix » pour en souligner le caractère extrêmement concret. L'Etat colombien a une responsabilité majeure en la matière. Mais les Etats-Unis et l'Union Européenne également, qui ont répété l'importance qu'ils accordaient au processus de paix... tout en étant les principaux partenaires économiques de la Colombie. A l'heure du village global, la paix ne concerne pas seulement les Colombiens, mais l'ensemble de la communauté internationale.

----- Personnes interviewées -----

- Hugo FAZIO, professeur d'histoire contemporaine, doyen de la Faculté de sciences sociales de l'Université des Andes
- Astrid FLOREZ, professeure de sciences politiques à la Fundación Universitaria Navarra, doctorante à l'UCL et à l'Université Nationale de Colombie
- Carolina JIMENEZ, chercheuse au sein de l'ONG Planeta Paz
- Leopoldo MUNERA, professeur de sciences politiques à l'Université Nationale de Colombie, directeur de l'Observatoire National de Paix
- Carlos SALGADO, directeur de l'ONG Planeta Paz
- Gerardo VEGA, directeur de l'ONG Forjando futuros